



Document
à conserver

Document
d'Information
Communal sur
les Risques Majeurs



dicrim

Risques naturels et technologiques



*Les bons réflexes
face au danger !*



Le mot du Maire



Si Saint Seurin sur l'Isle n'est pas plus exposée qu'une autre commune, nous ne sommes pourtant pas à l'abri d'une catastrophe naturelle ou technologique majeure.

Pour protéger les personnes et les biens, notre rôle est de tout mettre en œuvre ! Un plan communal de sauvegarde a donc été élaboré avec les services municipaux, en lien avec les élus, afin de s'organiser au mieux en cas de crise et assurer le jour « j » la protection et la mise en sécurité de la population.

L'actualité nous rappelle trop bien combien nous devons rester humbles devant la puissance dévastatrice de certains phénomènes.

La bonne connaissance de ces risques et des moyens mis en œuvre pour y faire face est une des conditions pour préserver notre sécurité et notre environnement. Elle doit nous permettre d'être solidaires dans l'action en offrant la meilleure des réponses en matière de rapidité et d'efficacité.

Ce guide simple est destiné à vous sensibiliser sur les risques naturels ou technologiques relevés sur notre territoire et sur les mesures de sauvegarde que vous pourriez être amené à prendre pour vous en protéger.

Lisez ce document attentivement et conservez-le précieusement.

Informé et responsable, chacun d'entre vous pourra ainsi mieux réagir, relayer l'information et se mobiliser en cas de crise importante. Pour que chacun soit un acteur actif de sa sécurité et de celle des autres.

Le Maire, Marcel Berthomé

D'autres risques non mentionnés dans le DICRIM peuvent affecter la commune comme le risque sismique (bien que très faible) ou encore le risque pandémique.

Dans tous les cas le principe de précaution s'impose, respectez les consignes de sécurité !

En savoir plus

PREFECTURE DE LA GIRONDE
Tél. : 05.56.90.60.67 – fax : 05.56.90.60.67
www.gironde.pref.gouv.fr
(rubrique Sécurité puis Sécurité Civile)

**PORTAIL NATIONAL
DE LA PREVENTION
DES RISQUES MAJEURS**
www.prim.net





Qu'est ce qu'un Risque Majeur

LE RISQUE MAJEUR est défini par la survenance d'un aléa constitué par un phénomène naturel (vent violent...) ou technologique (explosion...) ayant des conséquences sur les enjeux humains, matériels ou environnementaux. Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.

Les risques affectant la commune de Saint Seurin sur l'Isle sont :

Risques Naturels : Inondation, Mouvement de terrain (retrait/gonflement des argiles), Tempêtes et autres risques climatiques.

Risques Technologiques : Transport de Matières Dangereuses, Risque Nucléaire.

L'alerte

En cas d'évènement grave, l'alerte et l'information de la population relèvent de la responsabilité de l'État et des maires.

Selon la nature et l'ampleur du danger, la commune de Saint Seurin sur l'Isle déclenche l'alerte par :

- mégaphone diffusant le signal d'alerte et des consignes de sécurité.
- Le porte à porte.

Et tenez vous informé !

- télévision : France 3
- radio France Bleu Gironde 100.1
- météo France 0892 680 233
- Internet : www.gironde.pref.gouv.fr
www.vigimeteo.fr

LES CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SECURITE

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, et à partir du moment où le signal national d'alerte est déclenché, chaque citoyen doit respecter des consignes générales et adapter son comportement en conséquence.

A éviter...

■ N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants les mettront en sécurité grâce à leur Plan Particulier de Mise en Sûreté qui organise la sécurité des enfants dès la réception de l'alerte et ce jusqu'à l'arrivée des secours. Vous ne feriez qu'encombrer les voies de circulation, vous exposer ou les exposer au danger inutilement.

■ Ne téléphonez pas : Tous les renseignements vous seront fournis par la radio. Libérez les lignes pour les secours, qu'il s'agisse du téléphone fixe ou du portable.

■ A avoir chez soi...

Radio portable avec piles, lampe de poche ou bougie, réserve d'eau potable, médicaments urgents, couvertures, matériel de confinement.



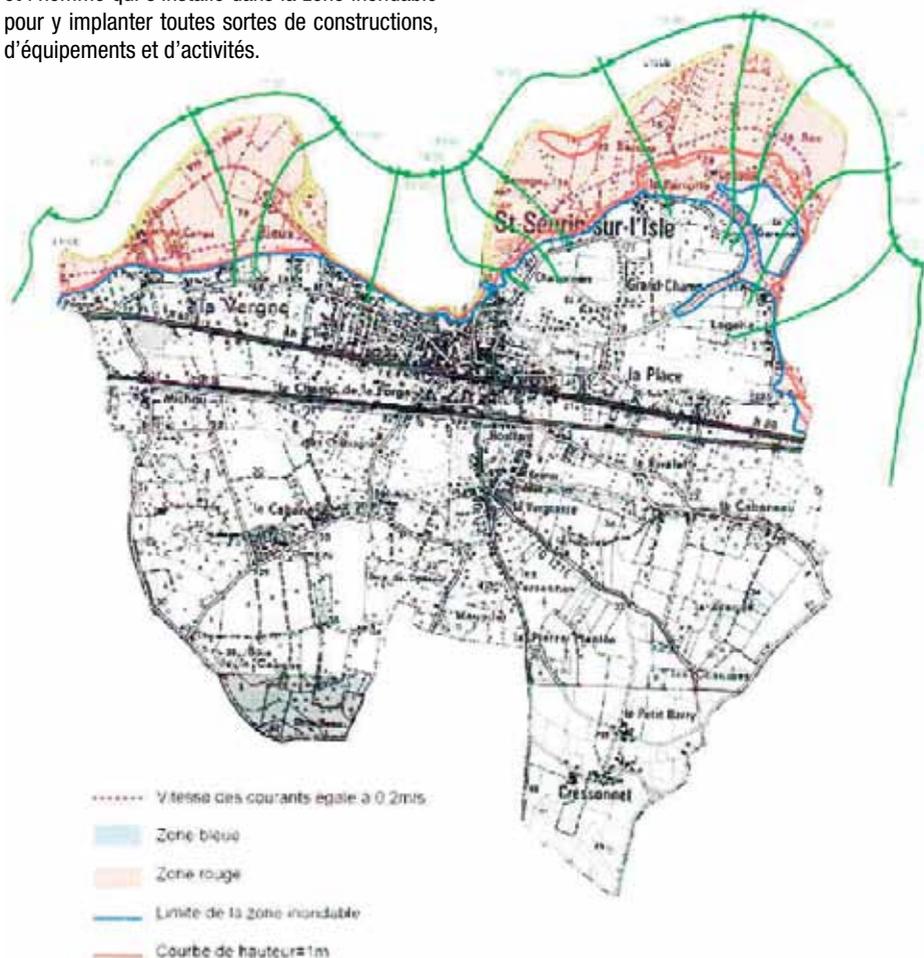


Risque Inondation ?

UNE INONDATION est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau. Le risque inondation est la conséquence de deux composantes : l'eau qui peut sortir de son lit habituel d'écoulement ou apparaître (remontées de nappes phréatiques, submersion marine...), et l'homme qui s'installe dans la zone inondable pour y implanter toutes sortes de constructions, d'équipements et d'activités.

A Saint Seurin sur l'Isle le risque se situe sur les bords de l'Isle.

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation définit les secteurs concernés et les règles d'urbanisme qui s'y appliquent.





Les bons réflexes

Avant la crise	S'informer sur le risque, sa fréquence et son importance, le niveau des plus hautes eaux, les lieux refuges
Pendant la crise	Se tenir informé de l'évolution de la situation (radios, mairie) et prévoir les gestes essentiels : <ul style="list-style-type: none"> • Fermer portes et fenêtres. • Couper le gaz et l'électricité. • Monter dans les étages. • Prévoir une réserve d'eau potable. • Eviter de rester bloqué (quitter les lieux dès que l'ordre est donné). • Déplacer hors d'atteinte de l'eau les objets de valeur et les produits polluants. • Ne pas aller chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux. • Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours.
Après la crise	Aérer et désinfecter les pièces. Chauffer dès que possible et ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche. S'assurer que l'eau du robinet est potable (mairie). Faire l'inventaire des dommages.
Où s'informer	Auprès de la Mairie. Auprès du Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile à la Préfecture de la Gironde. Auprès de la Direction Départementale de l'Équipement. Sur Internet : Direction Régionale de l'Environnement. Site du Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (Sandre) : http://www.sandre.eaufrance.fr/ Ministère de l'Écologie et du développement durable : www.prim.net

A RETENIR				EN CAS D'INONDATION BRUTALE	
	Fermez la porte, les aérations	Coupez l'électricité et le gaz	Montez à pied dans les étages		Fuyez immédiatement
A RETENIR				EN CAS D'INONDATION BRUTALE	
	Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre	N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux	Ne téléphonez pas libérer les lignes pour les secours		Gagnez un point en hauteur





Risque Tempête ?

UNE TEMPÊTE correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique, ou dépression, le long de laquelle s'affrontent deux masses d'air aux caractéristiques distinctes (température, teneur en eau).

De cette confrontation naissent notamment des vents pouvant être très violents. On parle de tempête lorsque les vents dépassent 89 km/h (soit 48 nœuds, degré 10 de l'échelle de Beaufort).

Les tornades sont considérées comme un type particulier de manifestation des tempêtes, singularisé notamment par une durée de vie limitée et par une aire géographique touchée minime par rapport aux tempêtes classiques. Ces phé-

nomènes localisés peuvent toutefois avoir des effets dévastateurs, compte tenu en particulier de la force des vents induits (vitesse maximale de l'ordre de 450 km/h).

L'essentiel des tempêtes touchant la France se forme sur l'océan Atlantique, au cours des mois d'automne et d'hiver (on parle de « tempête d'hiver »), progressant à une vitesse moyenne de l'ordre de 50 km/h et pouvant concerner une largeur atteignant 2 000 km. Les tornades se produisent quant à elles le plus souvent au cours de la période estivale.



Les bons réflexes

Avant la crise

- Connaître les consignes de sauvegarde et les messages météo.
- Rentrer à l'intérieur les objets susceptibles d'être emportés.
- Gagner un abri en dur. Fermer portes et volets.
- Rentrer les bêtes et le matériel.
- S'éloigner des bords de mer et des lacs.
- Annuler les sorties en mer ou en rivière.
- Arrêter les chantiers, rassembler le personnel.
- Mettre les grues en girouette.

Pendant la crise

- Ne sortir en aucun cas.
- S'informer du niveau d'alerte, des messages météo et des consignes des autorités.
- Se déplacer le moins possible, en voiture rouler lentement.
- Débrancher les appareils électriques et les antennes de télévision.
- Ne pas téléphoner.

Après la crise

- Réparer ce qui peut l'être sommairement (toiture notamment).
- Couper branches et arbres qui menacent de s'abattre.
- Faire attention aux fils électriques et téléphoniques tombés.

Où s'informer

- Auprès de Météo France : www.meteo.fr
- Auprès de la Mairie.
- Auprès de la Préfecture de la Gironde (Service interministériel Régional de Défense et de Protection Civile).
- Auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

La Procédure de vigilance Météo

Une nouvelle procédure de vigilance météorologique est opérationnelle au plan national depuis octobre 2001.

Vigilance météorologique

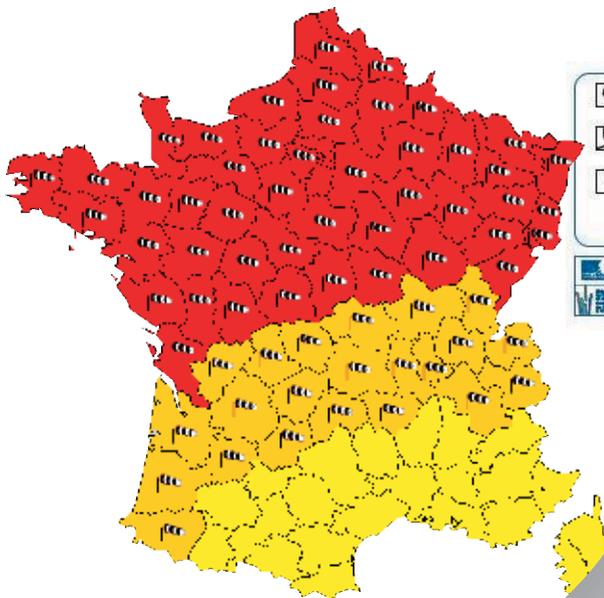
Cette procédure s'appuie sur l'élaboration d'une carte de vigilance, actualisée au moins deux fois par jour (à 6 h et 16 h), à des horaires compatibles avec une diffusion efficace pour les services de sécurité et les médias.

■ **Une vigilance absolue s'impose** ; des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

■ **Soyez très vigilant** ; des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

■ **Soyez attentifs** ; si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (ex. mistral, orage d'été, montée des eaux, fortes vagues submergeant le littoral) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

■ **Pas de vigilance particulière.**



 Vent violent	 Neige-verglas
 Pluie-Inondation	 Inondation
 Orages	 Vagues-submersion
	 Avalanches



Les vigilances pluie-inondation et inondation sont élaborées avec le réseau de prévision des crues du Ministère du Développement durable





Autres risques Climatiques ?

Fortes chutes de neige, orages, grand froid, canicule... sont autant de risques météorologiques qui peuvent affecter la commune de Saint Seurin sur l'Isle.

Afin d'anticiper les conséquences de ces phénomènes, Météo-France diffuse une carte de vigilance qui signale si un danger menace le département dans les prochaines 24 heures.

Il existe quatre couleurs (vert, jaune, orange, rouge) pour quatre niveaux de vigilance. Dès le niveau orange, qui prévoit un phénomène dangereux de forte intensité, les pouvoirs publics s'organisent pour réagir : mise à l'abri des éventuels campeurs installés sur la commune, annulation des manifestations en plein air, sablage et salage des routes en hiver...

Comment serez-vous prévenus ?

Les cartes de vigilance sont diffusées sur le site www.meteo.fr et relayées par les médias ou par téléphone au 32 50.

A retenir !

- La vigilance météo est une information mise à la disposition de tous, dès le niveau orange, suivez les conseils de comportements.
- Assurez-vous que vos activités et vos déplacements peuvent être effectués sans complication et sans danger : inutile de risquer sa vie en partant coûte que coûte sous la tempête... ou de passer la nuit dans sa voiture sur une autoroute enneigée...
- Et bien sur les gestes simples à se souvenir à chaque forte chaleur : des tenues légères et amples, un chapeau, un brumisateur et boire de l'eau, boire de l'eau et encore boire de l'eau...
- Plan grand froid : si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, appelez le 115, numéro de téléphone gratuit et disponible à tout moment.

Le Plan Bleu

Le CCAS de Saint Seurin sur l'Isle recense les Saint Seurinois vulnérables pour agir efficacement auprès des personnes en cas de crise sanitaire et climatique.

Le plan bleu prévoit notamment que le CCAS dresse la liste et assure le suivi des personnes vulnérables sur le territoire communal au regard des risques de la canicule.

Si vous êtes âgé, handicapé, isolé, ou si votre parent de Saint Seurin pouvait se trouver dans cette situation durant votre absence, le CCAS vous invite à vous faire connaître pour pouvoir vous communiquer les messages de prévention et d'alerte et passer vérifier que tout va bien lors d'une situation de crise.

CCAS 05.57.49.81.81



Risque

Mouvement de terrain ?

LES MOUVEMENTS DE TERRAIN regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Les volumes en jeux sont compris entre quelques mètres cubes et quelques millions de mètres cubes. Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) ou très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Saint Seurin sur l'Isle n'est concerné que par le retrait-gonflement des argiles

Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (période humide) et des tassements (période sèche) et peuvent avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles.



Les bons réflexes

- Eviter la végétation à proximité des murs en plantant les arbres et arbustes loin de la construction.
- Réduire l'évaporation superficielle du sol environnant par la mise en place par exemple d'une protection isotherme, d'une imperméabilisation, d'un écran anti racines.
- Vérifier l'étanchéité des canalisations et le bon fonctionnement des drainages.





Risque

Transport de Matières dangereuses ?

LE RISQUE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES, OU RISQUE TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation.

On peut observer trois types d'effets, qui peuvent être associés :

■ Une explosion : ces effets sont ressentis à proximité du sinistre et jusque dans un rayon de plusieurs centaines de mètres ;

■ Un incendie : 60 % des accidents de TMD concernent des liquides inflammables. Un incendie de produits inflammables solides, liquides ou gazeux engendre des effets thermiques (brûlures), qui peuvent être aggravés par des problèmes d'asphyxie et d'intoxication, liés à l'émission de fumées toxiques ;

■ Un dégagement de nuage toxique peut provenir d'une fuite de produit toxique (cuve, citerne, canalisation de transport) ou résulter d'une combustion (même d'un produit non toxique). Ces effets peuvent être ressentis jusqu'à quelques kilomètres du lieu du sinistre.

Compte tenu de la diversité des produits transportés et des destinations, un accident de TMD peut survenir pratiquement n'importe où. Cependant certains axes présentent une potentialité plus forte du fait de l'importance du trafic.



Pour les marchandises emballées ou le transport de plusieurs marchandises différentes dans les citernes

multi compartiments, cette plaque demeure vierge.



Pour les citernes, cette plaque est codifiée de la façon suivante.

vous êtes témoin d'un accident :

Relevez si possible les numéros sur la plaque orange à l'avant ou à l'arrière du camion, ainsi que le pictogramme qui affiche le symbole du danger principal, pour permettre aux secours d'identifier les produits.



Les bons réflexes

Avant la crise	Il est nécessaire de connaître les risques et les consignes.
Pendant la crise	<p>Si vous êtes témoin de l'accident :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner l'alerte sapeurs pompiers (18), police ou gendarmerie (17), numéro international (112) en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le code de danger, le code matière du produit et la nature du sinistre. • S'il y a des victimes, ne pas les déplacer sauf en cas d'incendie. • S'éloigner si un nuage toxique vient vers vous, fuir selon un axe perpendiculaire au vent, se mettre à l'abri dans un bâtiment ou quitter rapidement la zone (éloignement), se laver en cas d'irritation et si possible se changer. <p>Pendant l'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • se confiner dans un bâtiment. • Obstruer toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aération, cheminées) arrêter la ventilation. S'éloigner des portes et fenêtres. • Ne pas fumer. • Ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille (ils sont eux aussi protégés). • Ne pas téléphoner. • Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.
Après la crise	Si vous êtes confiné à la fin de l'alerte, (radio ou signal sonore de 30 secondes), aérez le local.
Où s'informer	<p>Auprès de la Préfecture de la Gironde (Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile).</p> <p>Auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours.</p> <p>Auprès de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.</p> <p>Auprès de la Mairie locale.</p>

A RETENIR			
	Enfermez vous dans un bâtiment	Bouchez toutes les arrivées d'air	Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre
	N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux	Ni flamme, ni cigarette	Ne téléphonez pas libérer les lignes pour les secours





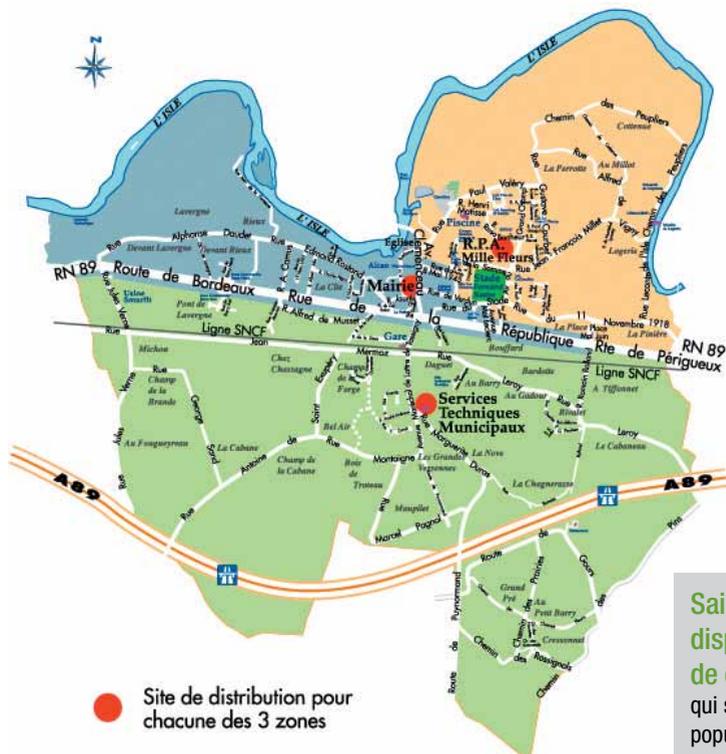
Risque Nucéaire ?

LE RISQUE NUCLEAIRE provient de la survenue d'accidents, conduisant à un rejet d'éléments radioactifs à l'extérieur des conteneurs et enceintes prévus pour les contenir. Les accidents peuvent survenir.

Le risque nucléaire est un évènement accidentel engendrant des risques d'irradiation (exposition à un champ de rayonnements radioactifs) ou de contamination (contact avec une source radioactive par inhalation ou ingestion). Les conséquences pour la santé de l'individu dépendent de la dose absorbée.

Bien que Saint Seurin sur l'Isle ne soit pas classée dans les communes à risque majeur autour de la centrale de Braud Saint Louis, il faut en tenir compte. Un nuage radioactif peut parcourir des milliers de kilomètres.

En cas de catastrophe majeure, les autorités pourraient prendre des contre mesures sanitaires notamment par le déclenchement du plan de distribution de pastilles d'iode. L'absorption préventive ou aussi précoce que possible d'un comprimé d'iode stable sature la glande thyroïde et prévient ainsi les risques de cancer notamment chez les enfants.



Saint Seurin sur l'Isle dispose d'un stock de comprimés d'iode qui seraient distribués à la population en cas d'alerte.



Les bons réflexes

Avant la crise	Il est nécessaire de connaître les risques, le signal d'alerte et les consignes.
Pendant la crise	<p>Rejoindre immédiatement un local clos en respirant, dans la mesure du possible à travers un linge humide et en fuyant selon un axe perpendiculaire au vent.</p> <p>Se mettre à l'abri dans ce bâtiment en bouchant les arrivées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées) en arrêtant les ventilations et les climatisations.</p> <p>S'éloigner des portes et fenêtres.</p> <p>Ecouter la radio : France Inter sur 89.7 et France Bleu Gironde sur 100.1 mhz.</p> <p>Ne pas aller chercher les autres membres de la famille (enfants à l'école par ex), les secours s'en occupent.</p> <p>Ne pas quitter son abri sans autorisation des pouvoirs publics. Si un ordre d'évacuation est lancé, se munir d'un transistor, de vêtements chauds, de ses médicaments indispensables, de ses papiers personnels et d'un peu d'argent.</p> <p>Eviter de téléphoner afin de laisser le réseau téléphonique libre pour les services de secours</p> <p>Si l'on craint d'avoir été exposé à des poussières radioactives, se débarrasser de ses vêtements contaminés avant de se confiner puis se doucher et se changer si possible.</p>
Après la crise	N'évacuer qu'après la fin d'alerte (annoncée par la radio ou par une sirène émettant un signal continu de 30 secondes). Ne pas toucher aux objets, aliments, eau qui auraient pu être contaminés.
Où s'informer	Préfecture de la Gironde (Secours Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile). Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement. Service d'information du CNPE du Blayais, Mairie Locale.

A RETENIR			
	Enfermez vous dans un bâtiment	Bouchez toutes les arrivées d'air	Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre
			
	N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux	Ni flamme, ni cigarette	Ne téléphonez pas libérer les lignes pour les secours





Plan

Lieux de Regroupement

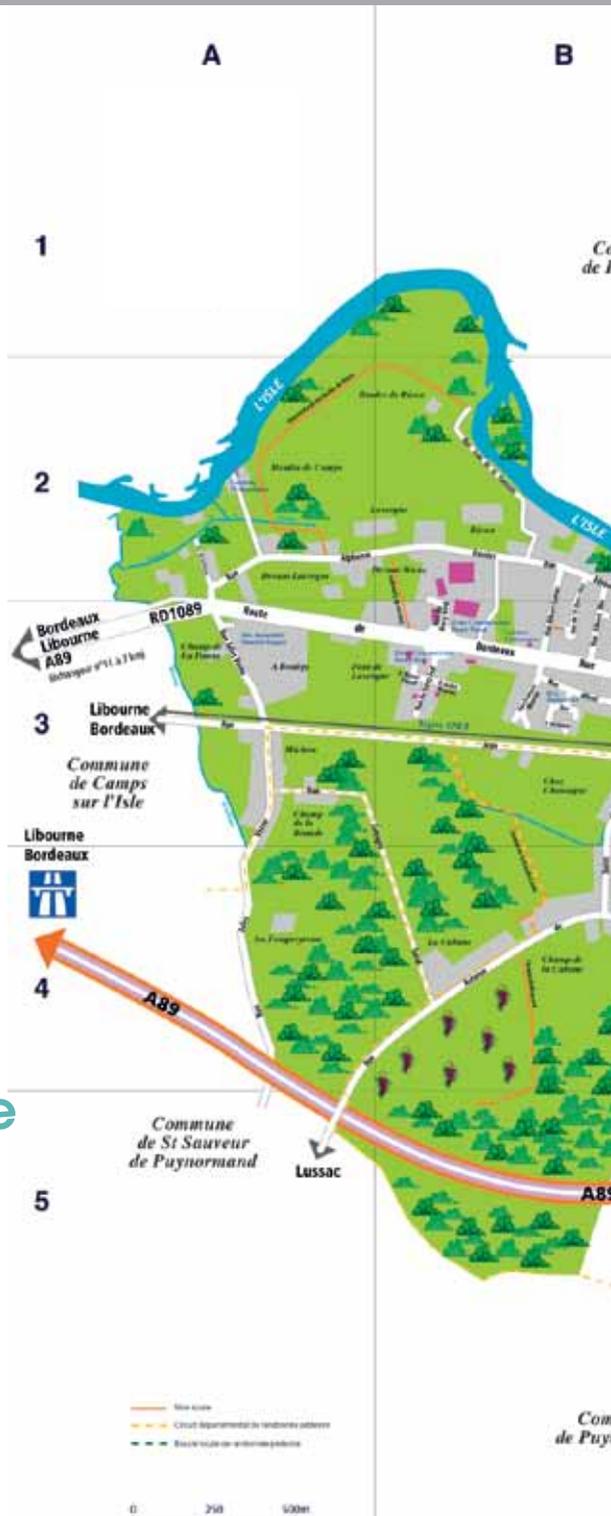
- Salle Raymond Bonnot
- École primaire Jean de la Fontaine
- École maternelle Jacques Prévert
- Stade Fernand Sastre

Poste de commandement Cellule de crise

- Mairie

Point Relais Infos

- CCAS
- Services Techniques





C

D

N

La Roche Chalais
Coutras

Commune
Porchères

Zone Naturelle
de l'Aubardie

L'ISLE

Commune
de St Antoine
sur l'Isle

RD 1089
Périgueux
Département n°12 à 13 km

 Périgueux
Lyon

A89

Commune
de Gours

Commune
Puyormand

Puyormand
Castillon-la-Bataille





Document
à conserver
Edition
avril 2012

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Hôtel de Ville

Espace Charles de Gaulle
BP 26 – 33660 Saint Seurin sur l'Isle
Tél : 05.57.56.01.01.

Email : mairie@stseurinsurlisle.com

www.stseurinsurlisle.com

Radio France Bleu Gironde 100.1

NUMERO D'URGENCE EUROPEEN : 112

(gratuit depuis téléphone fixe, mobile, cabine
téléphonique)

POMPIERS : 18

SAMU : 15

Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33

Urgence électricité : 0.810.33.30.33

Syndicat des Eaux

Saint Médard de Guizières : 05.57.69.62.79

Urgence Eaux Usées

Agur 0820 027 057 (appel 24h/24)

Gendarmerie nationale

Brigade territoriale Saint Médard de Guizières
Tél. : 05.57.56.07.20

Risques naturels et

Réalisation :

Mairie de St Seurin sur l'Isle

Impression :

Imprimerie Rochelaise - 3000 ex



PEFC™ 10-31-1240

